

L'Union monétaire

Source: ALLEMAND, Frédéric, "L'Union monétaire", dans ALLEMAND, Frédéric, L'Union économique et monétaire: origine, fonctionnement et futur. Sanem: CVCE, Coll. European Integration Studies, 2013. CVCE, 2013.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/l_union_monetaire-fr-25942326-9ff8-4b86-bec9-6db452bcad9e.html

Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



L'Union monétaire

L'acceptabilité de la monnaie dans une société dépend de sa capacité à répondre aux exigences d'égalité proportionnelle propres aux transactions. «Raisonnement, personne n'abandonne une valeur sans recevoir une autre valeur au moins aussi importante.»¹ Sitôt que la monnaie ne remplit plus l'une ou l'autre de ses fonctions, l'instabilité la plus grande saisit la société pour dépasser le seul champ économique et frapper ceux social, puis politique: l'hyperinflation que connaît l'Allemagne des années 1920 en est l'illustration la plus connue. En complément de cet argument empirique, la fin des années 1970 témoigne de l'incapacité de la pensée keynésienne à expliquer la persistance du chômage, malgré le creusement des déficits publics et d'une forte inflation. Le courant monétariste² qui se développe en réaction reconsidère le rôle de la monnaie dans le fonctionnement de l'économie: l'inflation conduit à un transfert de richesse des créanciers (marchés, prêteurs, salariés) vers les débiteurs (États, emprunteurs, employeurs), dissuade l'épargne, perturbe les calculs de rentabilité des investisseurs,...

Sous l'effet de la crise économique provoquée par les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979, la fin des années 1970 marque aussi une accentuation des besoins de financement des États auprès des marchés financiers. Le bénéfice de taux d'intérêt modérés impose une maîtrise des taux d'inflation et ce, d'autant plus que l'économie connaît une forte «marchésation» et une internationalisation à partir du milieu des années 1980. Au regard de l'ensemble de ces considérations, il apparaît que la meilleure contribution de la politique monétaire au bon fonctionnement de l'économie est de maintenir un niveau de prix stable ou progressant faiblement.

Ce nouveau paradigme produit en Europe une résonance forte: la stabilité est tout à la fois un principe directeur qui doit guider l'action des États membres et de l'Union dans la mise en œuvre de l'UEM³, l'objectif principal du SEBC⁴, un impératif pour la définition de la politique de change unique⁵, l'objectif de la coordination des politiques monétaire⁶ et de change⁷ des États membres n'appartenant pas à la zone euro, et un critère de convergence pour ces mêmes États⁸.

1 SIMMEL, Georg, *Philosophie de l'argent*, Paris: PUF, réimp. 2009, p. 61.

2 Ce courant est représenté par des économistes libéraux tels que Milton Friedman ou Friedrich Hayek.

3 Article 119, par. 3, du traité FUE.

4 Article 127, par. 1 et 282, par. 2, du traité FUE ; article 2 des statuts du SEBC.

5 Article 219, par. 1 et 2, du traité FUE.

6 Article 141, par. 2, 2^e tiret, du traité FUE.

7 Point 1.2 de la résolution du Conseil européen sur l'établissement d'un mécanisme de taux de change pendant la troisième phase de l'UEM, du 16 juin 1997, Journal officiel n°C 236 du 2 août 1997, p. 5 ; également point 17 du rapport du Conseil «Ecofin» au Conseil européen sur les préparatifs de la troisième phase de l'UEM, annexe I des conclusions du Conseil européen de Dublin, 13 et 14 décembre 1996, SN 401/96.

8 Article 140, par. 1, du traité FUE; article 1^{er} du protocole n°13 sur les critères de convergence, annexé au traité de Lisbonne.